

Coronavirus (COVID-19)- Consignes concernant les mesures de prévention pour les locataires

En lien avec les informations et recommandations émises par le gouvernement du Québec, l'Office régionale d'habitation de La Nouvelle-Beauce se doit de prendre certaines mesures de prévention afin de préserver la santé de ses locataires, de ses employés et de limiter la propagation du coronavirus telles que :

- l'interdiction de rassemblements dans les salons communautaires et ce, tant pour les activités de loisirs, les ateliers que toute forme de réunions des locataires;
- la nécessité pour les responsables d'immeubles de vérifier auprès des locataires s'ils présentent des symptômes de fièvre ou des difficultés respiratoires avant toute intervention à l'intérieur du logement;
- la limitation temporaire aux réparations urgentes;
- le lavage fréquent par le personnel des endroits propices à la propagation du virus comme les portes, les rampes et autres espaces communs;

Consignes sanitaires

- Lavez-vous les mains souvent à l'eau tiède courante et au savon pendant au moins 20 secondes.
- Utilisez un désinfectant à base d'alcool si vous n'avez pas accès à de l'eau et à du savon.
- Observez les règles d'hygiène lorsque vous toussiez ou éternuez :
 - Couvrez-vous la bouche et le nez avec votre bras afin de réduire la propagation des germes.
 - Si vous utilisez un mouchoir en papier, jetez-le dès que possible et lavez-vous les mains par la suite.
- Si vous êtes malade, évitez le contact avec les personnes plus vulnérables, dont les personnes âgées et les personnes ayant une maladie chronique. Par exemple, évitez de rendre visite aux personnes hospitalisées, aux personnes hébergées dans les centres d'hébergement de soins de longue durée ou dans les résidences privées.
- Éviter le contact direct pour les salutations, comme les poignées de main, et privilégier l'usage de pratiques alternatives.

En cohérence avec ces mesures, il est souhaitable d'encourager les aînés et les locataires dont la santé est précaire à rester chez soi, et à privilégier les appels téléphoniques, le courriel et les médias sociaux pour communiquer avec d'autres personnes, à plus forte raison si celles-ci présentent **des symptômes de grippe**.

Chaque personne a un rôle à jouer afin de diminuer les risques de propagation des virus.

Pour en savoir davantage sur ce virus, notamment sur la prévention, le mode de transmission, les symptômes et leur traitement, ainsi que pour de l'information aux voyageurs, les locataires sont invités :

- à consulter le site [Quebec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus); ou le 1 877 644-4545

Une attention particulière doit être portée aux personnes âgées, particulièrement celles de 70 ans et plus, puisqu'elles sont davantage à risque de complications.

Si la COVID-19 vous inquiète, vous pouvez contacter, sans frais, le **1 877 644-4545**.